

Ville :

Etablissement :

**ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS
D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)**

Civilité	Nom	Prénom	EMARGEMENT
Madame (17)	BENSAÏD	NAHIL	
Monsieur (18)	LE ROUX	Laurent	
Madame	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
Monsieur (19)	BENSAÏD	OTMANE	
Madame	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
Madame (20)	GUENNOUNI	Dulfa	
Madame (21)	LAZRAK	Kenza	
Monsieur (22)	Benjellou	Hona	
Madame	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
Madame (23)	CHARRAT	ABLA	
Monsieur (24)	SALD	Hicham	
Monsieur (25)	CHARRAT	Taha	
Madame (26)	SALD	Amal	

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom ROQAI CHAOUI ADEL

Tél. : 06 65 14 28 94

mail : adil @ yahoo fr

Qualité : Mère de Père de

Nom de l'enfant : ROQAI CHAOUI MALIK

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : C P D

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIZEI

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03/10 au 06/10 2023

Fait à Carthage, le 19/03/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom

ZBAGHDI Housni

Tél. :

0653578790

mail :

housni.zbaghdi@gmail.com

Qualité (Mère de / Père de*

EDWARD ZBAGHDI

Nom de l'enfant :

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe :

CP1

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement :

BIZET

Liste

UCPE

pour le scrutin du (date)

03-06 Octobre 2023

Fait à

Casablanca, le 20/9/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducatifs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom M^{me} Kettani Salima

Tél. : 0661 05 12 95

mail : kettani.salima@gmail.com

Qualité Mère de Père de*

Nom de l'enfant : Kettani Sherine
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : NSA

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BTZET

Liste UCBE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à Casablanca, le 22/03/23

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom EL AMARI KENZA

Tél. : 0661441999

mail : kbelkahia@gmail.com

Qualité Mère de / Père de

Nom de l'enfant : EL AMARI Soraya

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CM2D

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : Georges Bizet

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 au 06 octobre 2023

Fait à CASA, le 20/09/2023

Date et signature 20/09/2023



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CÉC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom Mme Abdelmalek HAJAR

Tél. : 0661 44 77 21

mail : aba.hajar@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : Abdelmalek / Samy Jibril
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CE 2 B

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : Georges Bizet

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 au 06 Octobre 2023

Fait à Casablanca, le 09/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom ALANI Nayen
Tél. : 06 61 84 57 53
mail : labrousse.novcos@gmail.com
Qualité : Mère de / Père de*
Nom de l'enfant : Clémentine Lis
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)
Classe : CP B

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BTZET
Liste UCPE
pour le scrutin du (date) 03 au 06/10/23
Fait à Caen , le 22/09/2023

Date et signature

Nayen

*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom AMARA NAUWL

Tél. : 06 63 05 73 25

mail :

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : AMARA MUSTAFA RAMZI
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CME

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIZET

Liste U.C.P.E.

pour le scrutin du (date) 03 au 06/10/2023

Fait à Gasa Blana, le 23/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de médiateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom VAN-GEENBERGHE MAXIME

Tél. : 06 64 00 70 50

mail : MAXIME.VANGZENBERGHE@gmail.com

Qualité : Mère de Père de

Nom de l'enfant : NABIL Van Geenberghe
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CP1

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : G. Bizet

Liste UCPE

pour le scrutin du (date).....

Fait à Casablanca, le 21/03/22

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom SAÏLE Yamine

Tél. : 06 73 19 08 87

mail : Saileyamine@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : SAÏLE TANA

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CP (D)

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIRET

Liste U.C.B.E

pour le scrutin du (date) 03 au 05/10/2023

Fait à Conches, le 23/09/2023

Date et signature

*Rayer la mention inutile.

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom SAILE Glita

Tél. : 06 70 81 62 12

mail : Zekoumilita@gmail.com

Qualité Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : TANA SAILE

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CP D

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIZET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à Coudray, le 12/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom HAJIR Bouchna

Tél. : 0666949431

mail : b.jeddi@wfp.ac.ma

Qualité Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : HAJIR Ahmed Amine
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CE2

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIZET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à Dosablanca le

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom Mr Bolyati Jovan

Tél. : 06 61 03 77 68

mail : bolyati.jovan@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de

Nom de l'enfant : Bolyati Jovan
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : PS

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

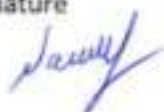
Nom de l'établissement : BIZET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 au 06 / 10 / 2023

Fait à Cornillan, le 22/03/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom M. BENSIAID ne OUZZINE Nabil

Tél. : 0661301331

mail : nabil.bensiaid@gmail.com

Qualité : Mère de / ~~Père de*~~

Nom de l'enfant : BENSIAID MEHDI
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CM2 C

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIRET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à Cosalbano, le 22/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom ST LE ROUX Laurent

Tél. : 06 19 00 1300

mail : laurent.leroux@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : Lilya LE ROUX
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CP1 C

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIZET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à Casablanca, le 22/05/23

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom A. BENSALD OTMANE

Tél. : 0600051127

mail : obensald@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : BENSALD MEHDI
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CM2C

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BISET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 au 06/10/2023

Fait à Casablanca, le 22/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom Madame GUENNOUNI Oulfa

Tél. : 06 61 31 34 42

mail : oulf.oulfa@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : Aym GUENNOUNI
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CM₁B

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BISET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à CADABLANCA, le 22/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exercent, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducatifs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom : Mme Marjane Lazrak Kenza

Tel : 06 62 45 58 09

mail : choubnikenza@yahoo.fr

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : Salim Lazrak
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CE2A

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

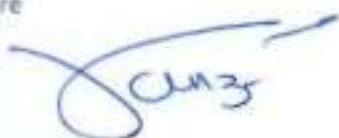
Nom de l'établissement : BIZET

Liste : UCPE

pour le scrutin du (date) : 03 ou 06/10/2023

Fait à : CASC, le 22/09/23

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exercent, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière sociale ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducatifs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom

Bayellou Hassan

Tél. :

06 62 06 74 45

mail :

h.bayellou@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant :

Kamil

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe :

MSA

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement :

BIZET

Liste

UCPE

pour le scrutin du (date) :

03 ou 06 / 10 / 2023

Fait à

Cosblanc

le 21/09/27

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducatifs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom Mme CHARRAT ABLA

Tél. : 06000 96788

mail : abla.faris.ourim@gmail.com

Qualité : Mère de / Père de

Nom de l'enfant : CHARRAT AMINE
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : MSA

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BTZET

Liste : UCPE

pour le scrutin du (date) : 03 ou 06 / 20 / 2023

Fait à Casablanca le 20/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom SAID Hicham

Tél. : 06 60 26 41 55

mail : Hicham.said@kr.fr

Qualité : Mère de / Père de*

Nom de l'enfant : ~~YANA~~ SAID GHITA
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : ~~CM2A~~ CP C

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BIZET

Liste UCBE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à CASABLANCA, le 23/08/23

Date et signature


*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom M. CHARRAT TAHIA

Tél. : 063645378

mail : charrat.taha@gmail.com

Qualité : ~~Mère de~~ / Père de*

Nom de l'enfant : CHARRAT AMINE

(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : MS

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : G. BIZET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 au 06 octobre 2023

Fait à Casablanca, le 18/09/2023

Date et signature



*Rayer la mention inutile

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE (CEC)

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Dans le premier degré, en application de l'article 3 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école, ne sont pas éligibles le directeur de l'école, les enseignants qui y sont affectés ou y exerçant, les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducateur, le médecin chargé du contrôle médical scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire ainsi que les agents spécialisés des écoles maternelles, exerçant à l'école pour tout ou partie de leur service. S'ajoutent à cette liste, en tant qu'ils exercent à l'école toute ou partie de leur service, les aides éducateurs et les assistants d'éducation.

Civilité, Nom, prénom Madame SAID Amal

Tél. : 06 44 86 2007

mail : amal_saidou@gmail.com

Qualité : Mère de / ~~Père de~~

Nom de l'enfant : Ghita SAID
(ne mentionner que le benjamin en cas de fratrie)

Classe : CPC

déclare présenter ma candidature pour les élections au Conseil d'école

Nom de l'établissement : BISET

Liste UCPE

pour le scrutin du (date) 03 ou 06/10/2023

Fait à CASABLANCA le 23/05/23

Date et signature



*Rayer la mention inutile